

En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités égales à trois fois le t.a. de l'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (Article L441-10 et D441-5 du Code de commerce).
CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de l'article 2367 du Code civil, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

VERLHAC SERVICES SAS

254, rue Actipole les Tours
46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél. 06 23 65 18 07
Capital 2 000 €
Siret 910 454 750 00019 - APE 4531 Z
RCS Cahors 910 454 750
TVA FR 44 910 454 750

N° TVA intracommunautaire

Le 27 juin 2023

FACTURE

13/06

M^{me} LESCOUT DAVID

"Le Pac Grand"

46500 CARLUCE

n° TVA intracommunautaire FR 17531209864

N° de commande DAVID

REGISTRES LE DAUPHIN

Prestations Poids Lourds

02.06

Véhicule: AL023DL K15: 228549

BT: 0054

Dépose Repose

8

19,80

158,40

Démontage Remontage

8

16,36

130,88

Véhicule: EE093 RV K15: 229130

BT: 0054

Dépose Repose

8

19,80

158,40

Démontage Remontage

8

16,36

130,88

TOTAL HT 578,56

TVA 20% 115,71

TOTAL TTC 694,27¹¹

Règlement pour le : Mode de règlement :

Date de la livraison ou de la prestation : Conditions d'escompte pour paiement anticipé :

Adresse de facturation (si différente) :

TOTAL H.T.

Taux T.V.A.

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.